

**Le Parc au service
du territoire,
chiffres à l'appui !**

La gazette du bocage

Journal du Parc
— Mars 2023



Plus de 100 km de haie plantés en 10 ans

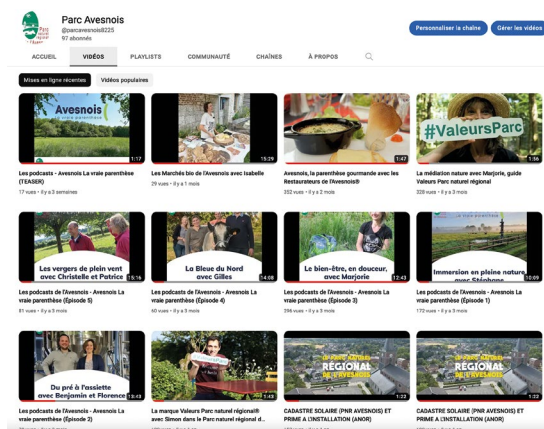
Les brèves

Restez connectés au Parc !

Vous souhaitez suivre notre actualité ou en savoir plus sur nos actions, rien de plus simple.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet parc-naturel-avesnois.fr ou sur notre page Facebook Parc naturel Régional de l'Avesnois.

Pour découvrir nos vidéos et podcasts qui mettent à l'honneur le territoire et ses acteurs, abonnez-vous à notre chaîne Youtube : Parc Avesnois



#Avesnois2040

Un atelier citoyen pour recueillir la parole des habitants de l'Avesnois

Dans le cadre du renouvellement de la charte du Parc pour 2025, les élus du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois ont souhaité mettre en place un Atelier Citoyen afin de donner la parole aux habitants ordinaires du territoire.

Un atelier citoyen c'est un espace d'informations, de réflexions et d'échanges dans le but de recueillir les idées des habitants.

Une campagne d'information a permis à une petite centaine de personnes de candidater. Composé au final de 40 personnes volontaires désignées par un panéliste afin de respecter la diversité des habitants du territoire, l'Atelier citoyen s'est réuni pour la première fois à la fin du mois de janvier. Il est animé par Marc Grzemeski, animateur au Parc depuis plus de 20 ans et Christophe Legroux. Il se réunira une dizaine de fois en 2023, année dédiée à la concertation dans le long processus de la révision de la charte du Parc, autour de différentes thématiques : alimentation, mobilité, biodiversité, énergie...

Tourisme : un nouvel élan

De la volonté des 4 intercommunalités du territoire et du Parc naturel régional de l'Avesnois est né, en janvier 2023, l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Avesnois.

Les équipes réunies auront à cœur de mettre en œuvre le développement touristique du territoire autour du label Parc naturel régional de l'Avesnois, gage d'un tourisme durable respectueux de l'environnement, de la nature et des paysages.

La promotion de l'Avesnois s'articulera autour de ses nombreux atouts : sa gastronomie, ses paysages, son offre de mobilité douce, ses manifestations locales... afin d'en faire une destination touristique à vivre toute l'année.

Le nouvel Office de tourisme intercommunal est présidé par Jean-Pierre Mazingue, et dirigé par Jonathan Ransart.



Avesnois
La vraie parenthèse

Un nouvel élan pour porter l'Avesnois
autour d'une équipe dynamique et investie.

*Pour suivre l'actualité :
tourisme-avesnois.com*

Édito

Ensemble faisons de l'Avesnois un exemple

Qui l'eut cru ? Un territoire rural rassemblé, un peu éloigné des grands centres de décision, qui innove, qui réalise et qui construit un avenir différent.

C'est pourtant ce que, jour après jour, le Parc naturel régional de l'Avesnois s'efforce de faire avec vous, habitants et forces vives de ce magnifique espace. Ensemble, nous relevons des défis qui semblaient, ailleurs, hors de portée de la ruralité.

Nous avons engagé une transition énergétique privilégiant les économies et les ressources locales, pour que,

progressivement, notre Avesnois soit autonome. Tout cela en respectant ressources et paysages. Avec vous, nous travaillons sur les circuits courts et les créations de nos producteurs qui élargissent chaque jour leur palette pour mieux répondre aux attentes des consommateurs. Grâce au soin quotidien de nos agriculteurs, dans leur diversité, notre bocage accueille une biodiversité que beaucoup nous envient et sur laquelle nous devons veiller sans cesse. Ces travaux collectifs nous permettent de bénéficier d'un environnement vivifié qui est, par-delà la qualité de vie, un support de développement économique et donc de vitalité pour l'Avesnois.

Notre horizon s'élargit. La nouvelle charte de Parc est à écrire pour les quinze prochaines années. Avec vous, nous pouvons inventer un espace heureux. Prêt pour le voyage ?

Guislain Cambier
Président du Parc naturel régional
de l'Avesnois.

Économies d'énergie, tout le monde s'y met !

C'est le sujet qui a animé toutes les conversations cet hiver. Comment faire des économies d'énergie ?

Un conseiller énergie pour les communes

Les collectivités sont les premières concernées par la hausse des prix de l'énergie, avec un prix qui est bien souvent multiplié par 4, 8 voir par 10.

Depuis 4 ans, le Parc anime la Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP), pour accompagner les communes du territoire et les aider à faire de réelles économies sur leurs factures énergétiques.

L'objectif est d'amener progressivement l'ensemble des communes du Parc vers la sobriété, la rénovation de leur patrimoine et les actions de maîtrise des consommations d'énergie.

Aujourd'hui 65 communes du territoire adhèrent à ce service et sont accompagnées par le Conseiller en Énergie Partagé (CEP) du Parc. 17 autres le sont



Pose de mëtisse, dans les combles de la mairie de La Flamengrie.

par l'ADU sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Concrètement, le CEP analyse les factures d'énergie de la commune. Souvent c'est déjà source d'économies ! Puis les bâtiments communaux sont passés au peigne fin avec l'aide d'une caméra thermique, ce qui permet de réaliser un audit précis et de définir les bâtiments sur lesquels les travaux sont prioritaires.

Des travaux déjà engagés :

Aujourd'hui plusieurs communes sont entrées en phase travaux comme Jolimetz où la réhabilitation BBC des deux écoles et un réseau de chaleur bois énergie sont en cours d'achèvement. A Wallers en Fagne, la mairie est en cours d'isolation avec des matériaux biosourcés. A Beaudignies, l'isolation des combles de tous les bâtiments publics est lancée. A Flaumont Waudrechies, c'est l'équipement en Led de tout l'éclairage public qui permettra de diminuer la facture...

France Rénov' : Le Guichet Unique pour les habitants !

Vous avez froid chez vous ? Vous avez de grosses factures d'énergie ? Vous souhaitez faire des travaux et connaître les aides mobilisables ou être accompagné ?

Le territoire accueille désormais deux « Espaces Conseil France Rénov' » pour répondre gratuitement et sans engagement à vos questions et vous aiguiller dans votre projet.

100 % des habitants accompagnés sur la rénovation de leur logement !

Depuis le 1er janvier 2022, tous les habitants du territoire peuvent être accompagnés quel que soit leur niveau de revenu. Ce Guichet Unique de l'Habitat est la porte d'entrée de l'habitant en matière

de rénovation du logement, il oriente le particulier en fonction de sa situation, de son lieu d'habitation vers le dispositif adéquat à son projet.

Ce nouveau service, financé par les intercommunalités et la Région Hauts-de-France, est un service gratuit, neutre et indépendant à disposition de tous les propriétaires du territoire. Ce service s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Il répond aux questions techniques ou financières qui portent sur votre projet de rénovation.

Comment en savoir plus ?

Vous habitez les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois ou du Pays de Mormal, un seul contact : Marie-Alice CANONNE, reconnue interlocutrice privilégiée par la Région Hauts-de-France et labélisée Guichet unique de l'habitat. Contact : habitat@parc-naturel-avesnois.com ou 07-50-72-00-20
Permanences : Le Quesnoy, Landrecies, Bavay (en alternance) les lundis après-midi, Fourmies les jeudis après-midi, Avesnes-sur-Helpe les vendredis matin.

Vous habitez la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre un seul contact : le service habitat habitat@amvs.fr ou au 03-27-53-01-00
Permanences : Pôle Accueil de la CAMVS (Maubeuge) les mardis après-midi, les mercredis matin et les vendredis matin.

**ESPACE
CONSEIL**



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Fin 2022, une convention a été signée avec GRDF, permettant de bénéficier d'outils de sensibilisation comme une roue des énergies et des caméras thermiques.

L'action du Parc chiffres à l'appui !

#Avesnois2040

Une autre vie s'invente ici

Le renouvellement de la charte du Parc (2025-2040) est l'occasion de faire le point sur l'action du Parc. Les chiffres qui suivent parlent d'eux-mêmes !



Plus de 100 km de haie plantés !

L'équipe technique du Parc accompagne tous les porteurs de projets du territoire qui souhaitent planter des haies : agriculteurs, entreprises, communes, habitants... Visites de terrain, schémas de plantations, mobilisation d'aides publiques ou privées, organisation de chantiers, voilà concrètement l'action du Parc qui a permis de planter 108 km de haie et 116 hectares de vergers haute-tige entre 2010 et 2020.

85 bâtiments aménagés pour accueillir la faune sauvage

Greniers, clochers, caves, blockhaus... Ces lieux inhabités par l'Homme sont propices pour accueillir la biodiversité locale. L'équipe du Parc, avec l'accord des communes ou des propriétaires privés, les aménage pour faciliter leur occupation par certaines espèces telles que les chauves-souris, la Chouette effraie et les hirondelles.

481 mares préservées dans les PLUi

En tant que réservoir de biodiversité les mares présentent un intérêt agronomique mais aussi écologique.

C'est un véritable laboratoire à ciel ouvert où les curieux peuvent observer l'œuf devenant têtard puis grenouille ou encore la technique de chasse des larves de libellules...

Dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux les élus des 4 intercommunalités du territoire ont souhaité les repérer et de les protéger.



Plus de la moitié des fermes laitières Bio des Hauts-de-France se trouvent en Avesnois !



Avec tous les partenaires réunis autour de la table, l'Avesnois est devenu le 1^{er} territoire bio des Hauts-de-France avec 11 % de la Surface Agricole Utile en bio et plus de 170 fermes en activité ou en conversion. La situation économique ne joue pas en faveur de la consommation biologique, mais cela reste un enjeu majeur pour notre territoire. Avec les partenaires techniques, le Parc s'efforce d'accompagner les initiatives pour aider les agriculteurs à tenir le cap. Ce mode de production, plus respectueux de notre environnement et de nos assiettes, répond notamment à un enjeu majeur : la qualité de l'eau. L'Avesnois est un « réservoir d'eau potable », il est donc essentiel de préserver cette ressource, notamment sur les zones de captage. Produire bio c'est moins de pesticides, moins d'intrants et de ce fait une eau de meilleure qualité, qui nécessite moins de traitements pour la rendre potable.

40% des agriculteurs engagés dans un contrat agro-environnemental

Le bocage est le paysage identitaire du Parc naturel régional de l'Avesnois dont il représente 40 % de la surface.

Le Parc participe activement à sa préservation en tant qu'opérateur de Mesures Agro-Environnementales Climatiques. Ce dispositif européen a pour but la mise en place de pratiques agricoles favorables au maintien, voire au renforcement du bocage en permettant aux agriculteurs d'être indemnisés des dépenses « non productives » liées à l'entretien du bocage (taille des haies, fauche tardive des prairies, entretien des mares...).

Entre 2015 et 2020, avec les partenaires du Parc que sont la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais et Bio en Hauts de France, près de 400 exploitations agricoles ont été accompagnées et plus de 7 millions d'euros mobilisés pour financer, sur 5 ans, les engagements de ces agriculteurs.

80% des haies préservés dans les PLUi



Avec la démarche «Préservation Concertée du Bocage» l'objectif n'est pas de figer le paysage mais de concilier le maintien d'un maillage bocager avec l'évolution des pratiques agricoles, en concertation avec la profession agricole. En accord avec les élus, l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux des 4 intercommunalités du territoire a été l'occasion de protéger près de 9 400 km de ce linéaire, soit 80%. L'arrachage est autorisé s'il est justifié et assorti de mesures de replantation.

L'action du Parc chiffres à l'appui !

3 réseaux en circuits courts

En 2008, le Parc crée le réseau des Boutiques de l'Avesnois. Son but : rassembler un large choix de produits locaux dans un seul lieu. En 2012, sous l'impulsion de restaurateurs du territoire, le réseau des Restaurateurs de l'Avesnois voit le jour. Cette initiative permet aux consommateurs de trouver à la carte une Assiette de l'Avesnois composée de produits frais et locaux, ainsi que plusieurs boissons produites

sur le territoire. Dans cette dynamique, le réseau des Marchés de l'Avesnois est créé en 2018. Il garantit aux consommateurs la disponibilité de produits locaux, de qualité et variés.

Aujourd'hui on compte 12 Boutiques de l'Avesnois, 8 Restaurateurs de l'Avesnois et 9 Marchés de l'Avesnois.

Retrouvez la liste complète de ces acteurs engagés sur parc-naturel-avesnois.fr



Brasserie «La Pronne»

2 millions d'€ pour des projets locaux

Le Parc naturel régional de l'Avesnois anime le programme européen «LEADER» autour d'un objectif prioritaire « **générer un développement économique durable du territoire** ». Ce dispositif vient en soutien financier de projets innovants initiés par des porteurs privés (entreprises, associations...) ou publics (collectivités) et destinés à favoriser le développement des territoires ruraux.

Ces 10 dernières années, 159 projets ont été soutenus soit une enveloppe de 2 282 048 € attribuée au territoire.

150 manifestations soutenues chaque année

Les pagodes du Parc sont bien souvent au cœur de la fête dans votre ville ou votre village. Le Parc met à disposition des communes, associations et écoles du territoire du matériel : pagodes, grilles d'exposition, tables, expositions itinérantes, autant de matériel pour faciliter l'organisation et la réussite des nombreuses animations qui font vivre le territoire et encouragent le vivre ensemble.

122 communes sur les 142 que compte le Parc font appel régulièrement à ce service de prêt de matériel.

1 025 km de chemin de randonnée entretenus



Sentiers, caches, voies vertes... Les chemins de randonnée, qu'on les emprunte à pied, à vélo ou à cheval, permettent de découvrir l'Avesnois et ses nombreuses richesses, souvent nichées au cœur du bocage. Par convention avec le Département du Nord, chaque année, d'avril à octobre, les agents techniques du Parc taillent, débroussaillent, tondent ces chemins et leurs abords pour les rendre praticables.

Les chemins de randonnée renforcent l'attractivité du territoire et participent au développement de la destination touristique : Avesnois, la vraie parenthèse.



83 projets d'énergies renouvelables accompagnés par le Parc

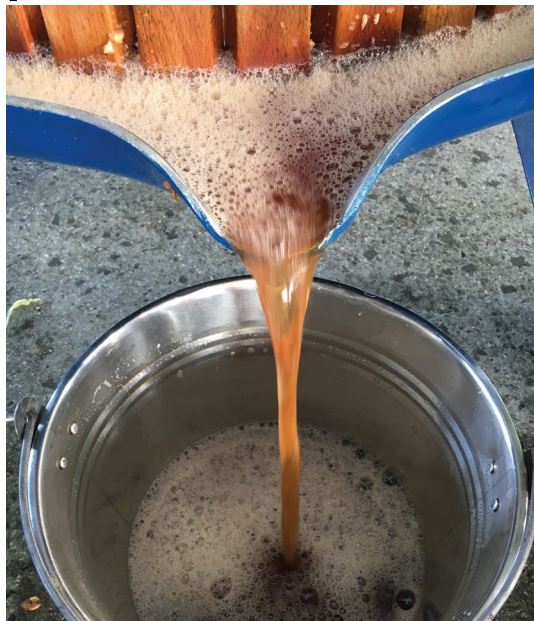
Qu'il s'agisse de centrales photovoltaïques, de chaufferies au bois déchiqueté issu du bocage, de centrales hydroélectriques, le Parc accompagne techniquement les porteurs de projets du territoire. Aujourd'hui, on compte 10 centrales photovoltaïques publiques opérationnelles et 17 en projet, 54 chaufferies au bois déchiqueté issu du bocage et 2 centrales hydroélectriques en projet. Autant de projets qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et les factures énergétiques des communes.



Silo de bois déchiqueté

L'action du Parc chiffres à l'appui !

65 tonnes de pomme pressées



Que ce soit dans le cadre de «Cueillons la nature» avec les enfants des écoles ou dans le cadre des «Pressées avesnoises» ouvertes à tous les habitants du territoire, presser ses fruits est une action de lutte contre le gaspillage alimentaire qui permet de manger sainement et de faire des économies.

Le Parc, avec son partenaire historique «Les croqueurs de pommes», propose aux écoles et aux habitants du territoire plusieurs sessions de pressage courant octobre/novembre.

Par ailleurs, le Parc accompagne 10 producteurs de l'association vergers hautetige de l'Avesnois pour produire des jus de pommes et dérivés sous la marque Valeurs Parc. Retrouvez la liste des producteurs sur le guide Mangeons local.

Pour en savoir plus et connaître les dates, suivez notre actualité sur notre page Facebook :

Parc naturel Régional de l'Avesnois

Baladavesnois : 20 parcours numériques de découverte

Créé en 2012, Baladavesnois est une application mobile de jeux d'aventure et de découverte des patrimoines. Avec plus de 20 parcours familiaux pédestres ou cyclistes, partez découvrir les richesses de l'Avesnois. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges et aux quatre coins du territoire, de Féron à Obies, de Malplaquet à Maubeuge, de Wallers en Fagne à Solre le Château.

Téléchargez l'appli depuis votre store et c'est parti pour une découverte ludique de l'Avesnois



À pied



Maubeuge pendant la 1^{re} Guerre Mondiale

Durée : 1h - Distance : 2km - Disponible en GB
Cette petite balade débute en centre-ville et vous emmène dans les remparts. Lulu, le fils d'un poeu vous raconte la présence des allemands et sa vie quotidienne à Maubeuge avec sa mère. Il vous explique les difficultés rencontrées et comment la ville a été rebâtie.

Maubeuge à travers les siècles

Durée : 1h30 - Distance : 4km - Disponible en GB et NL
Démontrez dans la ville de Maubeuge et laissez défilé les siècles !



La pierre bleue de l'extraction à la construction à Wallers-en-Fagne

Durée : 2h - Distance : 3km
Amoureux des belles pierres, cette balade va vous ravir ! Toutes les maisons pratiquement sont construites avec la pierre locale - la pierre bleue. A travers cette ran-

Les pelouses calcicoles

Découvrez la biodiversité exceptionnelle de cette réserve naturelle régionale située en zone Natura 2000. Le pâturage extensif et la fauche tardive permettent une excellente préservation de cet endroit idéal pour se

Parcours ornithologique du ValJoly à Eppe-Sauvage

Durée : 2h - Distance : 2km - Disponible en NL

Athéna, la chouette vous emmène à la rencontre des espèces d'oiseaux vivants aux abords du lac du ValJoly. A travers des petits jeux, vous apprendrez que la nature est bien faite. Chaque oiseau selon son mode de vie, la famille à laquelle il appartient, son régime alimentaire possède des caractéristiques qui lui permettent de survivre et d'évoluer.

Le voyage de la Cigogne noire à Eppe-Sauvage (F) - Sivry (B)

Durée : 2h30 - Distance : 6km
ValSy, la Cigogne noire vous



A la découverte de la faune et flore secrètes de Natura 2000 à Eppe-Sauvage

Durée : 2h - Distance : 4km - Disponible en GB
Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels de grande valeur patrimoniale.

Ici à Eppe-Sauvage Martin vous emmène à la découverte des espèces protégées qu'il est possible d'observer - il vous les présente, vous explique à quelle saison les observer, leur mode de vie. Des Cigognes au printemps de fauche en passant par les Fendres-anciens au Printemps.



Le circuit des Mouches à Avesnes-sur-Helpe

Durée : 2h - Distance : 2km
En 1498, alors que le Hainaut appartient aux Pays-Bas, les armées françaises assiègent Avesnes, site de première importance. Les paroissiens réunis en grand nombre dans l'église prient sa Sainte-Vierge d'être leur

Flansez à Féron

Durée : 2h30 - Distance : 2km
Aidez les vicieux à retrouver sa partition afin qu'il puisse déclarer sa flamme à celle qu'il aime. Déambulez dans Féron, ce petit village, cherchez les indices et trouvez les bonnes réponses !

2 725 édifices préservés dans les PLUi



La brique et la pierre bleue sont les éléments identitaires du patrimoine bâti de l'Avesnois. Oratoires, fontaines, chapelles, kiosques...se nichent au cœur de nos villages et au détour des chemins de bocage. Dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, avec les intercommunalités du territoire, le Parc a réalisé un inventaire du petit patrimoine. Au final, 934 édifices ont été classés en Pays de Mormal et 305 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Sur les Communautés de Communes Cœur de l'Avesnois et Sud Avesnois, le travail réalisé portera à 2 725 le nombre d'édifices préservés.

Retrouvez toute l'actualité liée au renouvellement de la charte du Parc 2025/2040 sur notre site internet, rubrique #Avesnois2040

122 projets mieux intégrés dans le paysage

Qu'il s'agisse de projets éoliens, de radiotéléphonies, d'aménagements routiers... le Parc, n'a pas de pouvoir réglementaire. Il peut néanmoins conseiller, accompagner et faire des préconisations.

C'est en ce sens que des recommandations sont régulièrement faites pour permettre une meilleure intégration paysagère, pour réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité ou pour prendre en compte les risques naturels.



Pylone intégré à Lez-Fontaine

7 sites carriers engagés avec le Parc



Depuis 2015, le Parc travaille en concertation avec les carriers du territoire pour améliorer l'intégration paysagère et écologique de chacun des sites carriers, tout en permettant le développement de l'activité d'extraction. En 2019, un plan paysage des carrières de l'Avesnois a été formalisé et signé par les représentants de chaque carrière. Il définit les grands principes d'aménagements des sites carriers. Concrètement cela se traduit par la plantation de haies à la limite des axes routiers, la végétalisation des merlons (butte de terre), la création de vergers... Ce plan paysage n'est pas un document figé. Il est en constante évolution, selon le travail et les aménagements des carriers.

Faire ensemble...

Valoriser le petit patrimoine

Fin 2019, dans le cadre de l'élaboration du PLUi et après avoir réalisé l'inventaire du petit patrimoine bâti sur l'ensemble des 53 communes du Pays de Mormal, le Parc naturel régional de l'Avesnois a proposé aux communes de créer des panneaux d'interprétation afin de mettre en valeur leurs édifices.

En 2022, l'opération a été renouvelée, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal du Pays de Mormal. Au total 126 éléments du petit patrimoine ont bénéficié d'un panneau d'interprétation.



« Ici je mange local »



Le Parc et les 4 intercommunalités ont souhaité se porter candidat pour pouvoir décerner le label régional « ici je mange local » aux cantines du territoire engagées dans la démarche.

Cette labellisation a pour objectif de promouvoir l'utilisation de produits locaux dans les restaurants scolaires et collectifs : **une**

démarche qui contribue à promouvoir une alimentation de meilleure qualité et à soutenir les producteurs des Hauts-de-France. Les EPCI peuvent désormais récupérer les candidatures des cantines de l'Avesnois et étudier les dossiers.

Dans le même temps, le Parc accompagne les communes pour mettre en place cette transition alimentaire notamment en proposant des formations et des ateliers aux personnels de cantine.

Ce label « Ici je mange local » valorise l'engagement des équipes de restauration collective en faveur de l'approvisionnement local et des filières agricoles locales. Écoles, collèges, lycées, établissements médico-sociaux ou encore cuisines centrales bénéficient ainsi de l'accompagnement des institutions pour prioriser l'approvisionnement local dans leurs restaurants scolaires et collectifs.

Le label « ici je mange local » a été créé par le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, la Chambre d'agriculture Nord - Pas-de-Calais et l'Association des Maires du Nord rejoint par la DRAAF Hauts-de-France.



Connaître la biodiversité ordinaire pour mieux la protéger

Parce qu'on ne protège que ce que l'on connaît, le Parc propose aux communes d'étudier la biodiversité qui se cache sur leur territoire au travers des ABC : Atlas de la Biodiversité Communale. 42 communes ont déjà été passées à la loupe !

Cet inventaire est réalisé en accord avec l'ensemble des acteurs présents sur la commune : élus, agriculteurs, habitants. Le but est de favoriser l'appropriation de cette biodiversité par le plus grand nombre.

A toutes les heures du jour et de la nuit, les techniciens du Parc, jumelles autour du cou et filet sur l'épaule, arpentent les parcelles pour écouter, observer, compter, répertorier la faune et la flore qui s'épanouit au cœur du bocage.

Dès potron-minet, les chants des oiseaux permettent de les identifier, sans même les voir. Au fil des heures, les différentes espèces se réveillent, les fleurs éclosent au milieu de la prairie ou au pied d'une haie. Les mares prairiales sont examinées de près pour découvrir toutes les petites bêtes qu'elles abritent. Tout est émerveillement.

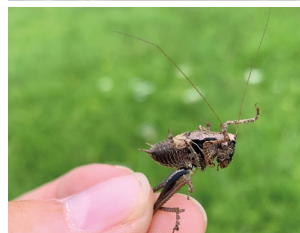
Si ces inventaires permettent d'améliorer la connaissance naturaliste sur notre territoire, les données sont aussi livrées au Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste (RAIN), permettant ainsi d'abonder les bases de données nationales.

Les inventaires de terrain terminés, les données sont compilées et les secteurs à fort enjeu identifiés. Un rapport de synthèse est remis à la commune. C'est une mine d'informations précieuses pour les élus, notamment pour calibrer leurs projets d'aménagement.

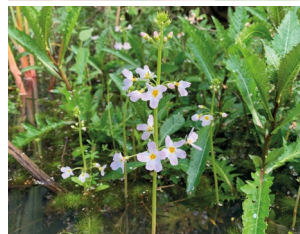
Ensuite, une restitution aux élus et aux habitants de la commune est organisée. Une présentation en salle permet de découvrir la faune et la flore observée sur le périmètre communal avant de partir pour une sortie en pleine nature. Des animations scolaires sont également proposées aux enfants des écoles.



Silène enflée - Hestrud



Decticelle cendrée - Amfroipret



Hottonie des marais - Maroilles



Bergeronnette grise



Relevé d'un amphicapt

Le retour du castor en Avesnois

Le castor était présent en France jusqu'au moyen-âge. Il a ensuite été éliminé pour sa fourrure et la substance qu'il sécrète, le castoréum, substance odorante utilisée en médecine et parfumerie dès l'antiquité.

L'espèce bénéficie d'une protection nationale depuis 1963. Il est interdit de la piéger, de la chasser, ou de la mutiler. Le renforcement, par l'Homme, des populations de castor côté belge, les effets de sa protection et la fonctionnalité des continuités écologiques lui permettent de se déplacer. On le retrouve aujourd'hui dans le Rhône, la Loire et les Ardennes.

Si sa présence est avérée depuis 2006 à l'étang du Pas Bayard à Hirson, c'est la 1ère fois qu'on observe une famille de castors en Avesnois. En effet, les gardes départementaux des Espaces Naturels Sensibles, en charge de la gestion du site du ValJoly, ont, grâce à des pièges photos, identifié une famille de castors de plusieurs individus sur le site du ValJoly fin 2022. Une 1ère depuis 150 ans !

Le retour du castor est une bonne nouvelle pour la biodiversité du territoire.

Il retrouve son habitat d'origine, preuve, s'il en fallait, que les mesures de protection et la gestion des habitats naturels jouent pleinement leurs rôles.

Animal au capital sympathie important, le castor est une espèce difficile à observer et méfiante vis-à-vis de l'Homme.

On dit de lui qu'il est l'ingénieur des écosystèmes car il est capable de modifier son environnement par ses activités, engendrant ainsi un enrichissement des milieux, propice à la colonisation par la flore et d'autres espèces (oiseaux d'eau, pic, insectes, amphibiens...).

Il joue un rôle majeur là où il est présent : barrages stockant et régulant de l'eau et des nutriments, rôle de nurserie et de refuges pour de nombreuses espèces.

Le castor est considéré comme un « auxiliaire » de la renaturation et « revitalisation » des cours d'eau.

Il a parfois mauvaise presse, pourtant les dégâts qu'il occasionne sont moins nombreux que ceux réalisés par les ragondins ou les rats musqués.

Le Castor rend de nombreux services à la nature, c'est



une espèce « parapluie » : en le protégeant, on protège plusieurs espèces.

Le castor est un mammifère, le plus gros rongeur d'Europe. Il pèse en moyenne 21 kg et mesure 130 cm (dont 30 cm de queue plate) à la taille adulte, il est végétarien. Contrairement aux idées reçues, il ne mange aucun poisson ! C'est un animal discret qui vit au crépuscule et la nuit. Il se reproduit courant février. Il vit en famille. Une famille castor est généralement composée de 6 individus : les parents, les jeunes de l'année précédente et ceux de l'année en cours.

C'est un animal territorial. L'activité de la famille s'étend sur un territoire de 500 m à 3 km de cours d'eau, et son milieu de vie s'étend à 30 m en dehors du cours d'eau où il y puise généralement sa nourriture. Il n'hiberne pas ; son régime alimentaire varie donc selon les saisons. A son menu, uniquement des plantes : écorces et feuilles d'arbres et arbustes (principalement des saules et peupliers) mais aussi du noisetier, du bouleau et des plantes herbacées. Ses besoins quotidiens s'élèvent à 2 kg de matière végétale en été, 700 g d'écorce en hiver.

Une rencontre

Thomas, pépiniériste du haut de ses 20 ans !

Après son bac, Thomas s'oriente vers un DUT gestion. Mais ce n'était pas vraiment fait pour lui, alors il décide de mener de front un BTS Production horticole à distance.

En parallèle de ses études, il crée sa pépinière, à seulement 20 ans !

Quand on lui demande pourquoi, il répond sans détour que son travail est ainsi plus varié, qu'il existe une demande forte dans ce secteur et que cela demande peu d'investissements onéreux, mais beaucoup «d'huile de coude», alors le risque était minime et il s'est lancé.

Aujourd'hui, 4 ans après, il vend sa production aux entreprises et aux particuliers. Avec 200 variétés et 6 à 8 déclinaisons possibles, le client a le choix en termes de variétés : pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers, figuiers, kakis, noyers, cornouillers mâles, châtaigniers, cognassiers... Le but est d'étoffer son catalogue, avec des variétés intéressantes et adaptées, dans les prochaines années. D'ailleurs 5 000 arbres seront produits en 2023.

Thomas travaille avec le Centre Régional de



Ressources Génétique d'Espaces Naturels Régionaux où il achète ses greffons pour proposer des variétés adaptées à notre territoire.

Prochainement, il compte planter son verger primaire, afin de donner naissance, dans plusieurs années, à ses propres boutures et greffons.

Il aime aussi conseiller ses clients, en fonction de leurs souhaits : des fruits, oui mais pour quelle utilisation ? Quel goût ? La taille de l'arbre à l'âge adulte ?

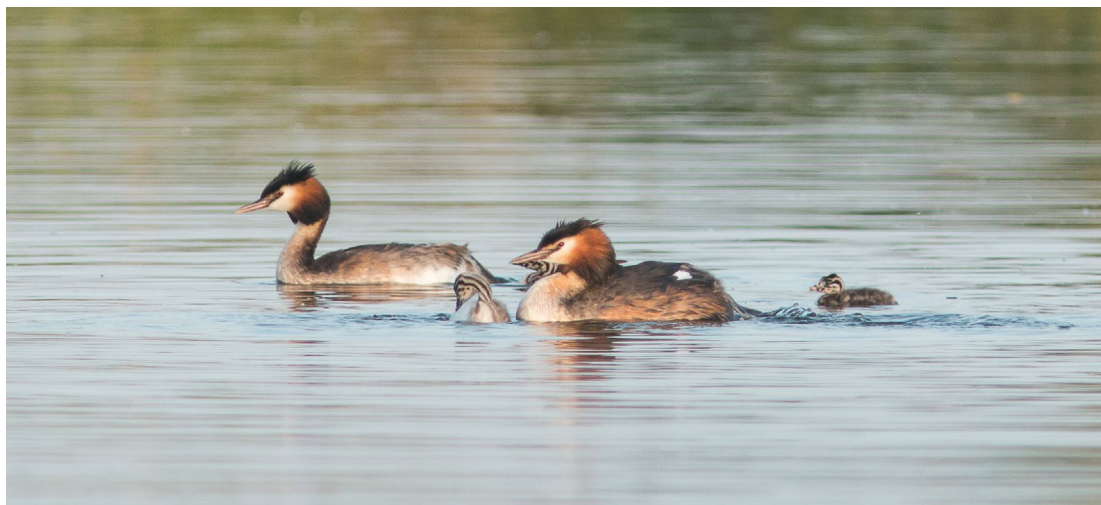
Il faut aussi veiller à ce que les arbres se pollinisent entre eux, autant de conseils précieux pour les futurs acheteurs.



*La pépinière du fruitier
Thomas Parent
Route de Ghissignies
59530 Le Quesnoy
Tel : 07.80.99.91.73
lapepinieredufruitier.fr*

Près de chez vous

Le Grèbe huppé



Les grèbes ne sont ni des canards, ni des foulques, ni des poules d'eau mais un genre bien spécifique d'oiseaux d'eau !

Peu à l'aise en vol comme sur la terre ferme, les grèbes sont particulièrement adaptés à la nage et passent le plus clair de leur temps sur l'eau.

Le Grèbe huppé est sans doute le plus commun de tous les grèbes et le plus facilement observable sur les étangs, canaux et autres plans d'eau. Grand amateur de poissons, c'est un spécialiste de la plongée sous-marine. Il est capable de descendre à près de 20 mètres de profondeur pendant plus de 3 minutes !

En période nuptiale, l'adulte arbore un plumage dorsal sombre teinté de roux, le ventre restant clair. Comme son nom l'indique, des plumes dressées en « huppe » sont présentes sur le dessus de la tête et lui confèrent son apparence caractéristique.

La parade nuptiale du Grèbe huppé est spectaculaire, elle démarre durant l'hiver. Les partenaires se font alors face, agitant de manière

synchronisée leurs têtes de droite à gauche puis s'offrant mutuellement des débris végétaux (algues, diverses plantes aquatiques) à la suite d'une plongée commune.

Le nid est relativement sommaire, installé sur l'eau, souvent à même la surface. A leur naissance, les jeunes grèbes arborent un plumage zébré tout à fait singulier. Ils naviguent sur le dos de leurs parents durant quelques semaines avant de prendre rapidement leur indépendance.

Vous souhaitez en savoir plus et découvrir cette espèce, l'application mobile Baladavesnois propose un parcours de découverte. RDV à Rejet-de-Beaulieu avec Grég, le Grèbe huppé. Durée : 2h30 - Distance : 6,2km

En observant leurs yeux, en étudiant leurs plumes ou en écoutant leur chant, apprenez à reconnaître les différentes espèces d'oiseaux de l'Avesnois. Et comprenez les enjeux de préservation de la biodiversité. Téléchargez l'appli depuis votre store avant votre départ.



Conseils

Développement Durable

Je fabrique mon cake à vaisselle.

Voici une recette simple, économique, écologique et zéro déchets pour faire rapidement soi-même un cake-vaisselle. Ce produit ne se mange pas mais sert à nettoyer sa vaisselle. Il s'agit tout simplement de la version solide du liquide vaisselle maison. Vous allez adorer !

Les ingrédients :

120 g de sodium coco sulfate
10 g de cristaux de soude
15 g de vinaigre blanc
5 g d'acide citrique



Comment s'y prendre ?

Faire fondre au bain marie les 120 g de sodium coco sulfate avec les 15 g de vinaigre blanc.
Vous obtenez une pâte compacte.

Hors du feu ajoutez les 10 g de cristaux de soude.
Mélangez.
Ajouter les 5 g d'acide citrique.
Mélangez.

Déposez votre mélange dans une coupelle assez large.
Tassez la pâte.

Attendez 24 h avant de l'utiliser.



Comment utiliser un cake vaisselle ?

Le produit ne se met pas dans l'eau de vaisselle comme un savon liquide. Le principe de nettoyage est différent. Vous trempez votre vaisselle dans l'eau et la ressortez au-dessus de l'évier. Vous passez votre éponge humide sur votre cake à vaisselle et frottez hors de l'eau, il n'y a plus qu'à rincer !

Randonnée



Réseau points-nœuds à vélo : 1 200 km pour des itinéraires sur mesure

Reconnectez-vous à la nature en parcourant en vélo les 1 200 km du réseau points-nœuds à travers le Parc naturel régional de l'Avesnois. Un environnement préservé et varié, où prairies et bocages, forêts et vergers se dévoileront au fil des coups de pédale.



En passant par les routes de campagne à faible circulation et les voies sécurisées comme le chemin de halage de la Sambre et la voie verte de l'Avesnois, vous découvrez un Nord « version champêtre. »

Rayonnez autour des villes fortifiées de Maubeuge, Le Quesnoy et Avesnes-sur-Helpe. Sur votre route, les villages authentiques de l'Avesnois vous invitent à faire de belles rencontres : des maisons en pierre bleue, des moulins au bord de l'eau, des kiosques à danser et des oratoires.



Sur votre chemin, une pause s'impose : profitez-en pour consommer local chez les Restaurateurs de l'Avesnois® ou pour faire une halte conviviale dans un Café Rando Nord®. Et n'oubliez pas de goûter le célèbre Maroilles, « le plus fin des fromages forts ».

Ouvrez votre parenthèse vélo en Avesnois sans vous soucier des frontières, car ce réseau points-nœuds vélo est connecté avec les réseaux belges.

Comment pédaler sur un réseau points-nœuds vélo ?

Ce système ingénieux permet à chacun de composer son itinéraire sur mesure, selon ses capacités et en toute liberté.

1. Sur la carte, vous organisez votre balade, en boucle, en ligne droite, en zigzag, tout est possible !
2. En additionnant le kilométrage entre les points-nœuds, vous connaissez à l'avance la longueur de votre randonnée.
3. Avant de partir, notez les numéros des points-nœuds dans l'ordre du parcours choisi pour laisser la carte dans votre sac.
4. En route, repérez et suivez les numéros notés sur les panneaux vert et blanc.
5. En chemin, des panneaux fléchés confirment que vous êtes sur le bon itinéraire.
6. Ne partez jamais sans carte.

Bon à savoir : le réseau est fléché dans les deux sens.

Sur un réseau points-nœuds vélo, vous ne perdez pas le Nord !

Accueil Vélo® : c'est la garantie d'un séjour à vélo réussi !

La marque nationale « Accueil Vélo® » est délivrée à certains hébergements, loueurs de vélos, restaurateurs, offices de tourisme et sites de visite et de loisirs. C'est la garantie d'un accueil attentionné, adapté aux besoins du vélotouriste. (abris à vélos, conseils, kit de réparation...).

Aujourd'hui près d'une vingtaine d'établissements sont labellisés en Avesnois. Retrouvez les établissements labellisés « Accueil Vélo » sur tourisme-avesnois.com



Abonnez-vous

Recevez gratuitement la Gazette du bocage chez vous !

Le journal du Parc naturel régional de l'Avesnois est édité deux fois par an. Vous êtes sensible à nos actions, à l'environnement qui vous entoure, vous souhaitez en savoir plus sur la faune et la flore de l'Avesnois, alors abonnez-vous gratuitement à la Gazette du bocage. Pour cela, rien de plus simple, envoyez votre nom et vos coordonnées postales par mail à l'adresse contact@parc-naturel-avesnois.fr. C'est gratuit et sans engagement.

Vous pouvez aussi vous abonner à notre **newsletter**, pour cela RDV sur notre site parc-naturel-avesnois.fr et laissez votre adresse mail dans la rubrique dédiée. Suivez aussi toute l'actualité du Parc sur **facebook** : Parc naturel Régional de l'Avesnois

Agenda

Vendredi 17 mars

Marbaix - 13 h 30 à 16 h 30

(Maison du Parc – 33 route de Taisnières)

Stage de greffe sur table

Apprenez les techniques de base de la greffe et repartez avec vos arbres fruitiers. Tarif de 35 euros

Inscription avant le 14 mars

Vendredi 17 mars

Gommegnies - 18 h 30

Salle des fêtes de la Gare

Nuit de la chouette

Samedi 18 mars

Fontaine au Bois - 14 h 30

Initiation à la taille d'entretien de fruitiers « haute-tige » conduits en gobelet suivie d'une visite d'une distillerie. Inscription avant le 15 mars

Samedi 18 mars

Cinéma Le Caméo Avesnes sur Helpe - 14h30 Le Parc naturel régional de l'Avesnois et les Chrétiens dans Le Monde Rural (CMR) proposent une conférence «Les vieux arbres dans le bocage, acteurs discrets mais essentiels de l'adaptation de nos espaces» par Hervé Coves.

Mardi 21 mars

Théâtre des 3 Chênes - Le Quesnoy - 20h Projection du film « Paysans du Ciel à la Terre » : un film enquête entre ciel et terre à la rencontre d'agriculteurs qui, chacun à leur façon, travaillent avec la vie du sol, afin de nourrir la terre autant qu'elle nourrit les Hommes.

Mercredi 22 mars

Eppe-Sauvage - 14h parking du touvent Sortie nature à la découverte du bocage : au fil de cette balade familiale vous découvrirez la nature qui vous entoure. Inscription souhaitée.

Samedi 1^{er} avril

Englefontaine de 10h à 12h - parking du cimetière (rue des Tuileries.) Le petit monde des mares bocagères. C'est le printemps, la nature se réveille, venez découvrir la vie des grenouilles, crapauds et tritons durant la saison des amours ! Inscription souhaitée.

Samedi 6 mai

Robersart de 10h à 12h

Sortie nature dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale Fleurs des chemins et bords de route ! Les fleurs de bord de route vous sont familières, vous les apercevez le long des chemins, mais connaissez-vous leurs noms, leurs propriétés, leurs usages ? Au fil de la balade apprenez à les reconnaître et découvrez leur histoire ! Inscription souhaitée.

Inscriptions au 03 27 14 90 80 ou contact@parc-naturel-avesnois.fr
Retrouvez toutes les animations et sorties du Parc sur parc-naturel-avesnois.fr



Les Marchés de l'Avesnois

Anor

Verrerie Blanche -
4^{ème} samedi de 9h30 à 13h

Dourlers

Place Stroh
Tous les samedis 9h30-12h30

Cartignies

Ferme de la Corbière
7 chemin de la Corbière
1^{er} Vendredi du mois 16h-20h

Felleries

Sur la Place ou au Camping
1^{er} lundi du mois 16h-20h

Féron

Sur la place -
2^{ème} dimanche du mois 10h-13h

Hon-Hergies

Site de l'ancienne Gare
Rue Maxime Ansieau
Dernier vendredi du mois de mars à septembre 16h30-20h30
(Pas de marché en novembre - marché le 1^{er} décembre)

Le Quesnoy

Au pied du Beffroi
2^{ème} dimanche matin 8h-13h

Louvignies-Quesnoy

Place de la Mairie
1^{er} et 3^{ème} Dimanche du mois
9h-12h30

Mecquignies

Chèvrerie des Sabotiers
227 rue du Timon
2^{ème} Vendredi du mois 16h-20h



Lettre d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois - Maison du Parc - BP 11 203 - 59550 MAROILLES - tél. : 03 27 14 90 80
e-mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr - Numéro ISSN : 2498-1893.
Conception et conduite d'opération : Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois - Coordination : Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois.
Directeur de publication : Guislain Cambier - Directeur de rédaction : Yvon Brunelle - Coordinateur : Hélène Bertaux - Rédaction : Parc naturel régional de l'Avesnois - Photos : Parc naturel régional de l'Avesnois - Samuel Dhote - Thomas Parent - Anne et Florent Violet naturebyviolet.free.fr - Réalisation : Parc naturel régional de l'Avesnois

